



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Bilan établi par
Claudie VALMALETTE
et Lélia LE BRAS

claudie.valmalette@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 15 juillet 2016

Les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Lettres

A

Mesdames et Messieurs les Professeurs de
Lettres des lycées publics et privés sous contrat

s/c de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : bilan de l'épreuve anticipée de français 2016

Cher(e)s collègues,

Nous vous faisons parvenir le bilan de l'épreuve anticipée 2016. Nous remercions tout particulièrement les coordinateurs de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale dont les rapports ont permis à l'Inspection pédagogique de rédiger ce bilan.

ORGANISATION DE L'EXAMEN

Toutes les demandes effectuées dans les bilans des coordinateurs sont transmises par l'Inspection à la DEC qui essaie de les prendre en considération, dans la mesure où elles ne contreviennent pas aux textes officiels et qu'elles ne nuisent pas au fonctionnement correct de l'examen, en relation avec d'autres examens. Les demandes, si légitimes soient-elles, ne peuvent aussi augmenter à l'extrême le travail des services : ces derniers passent déjà beaucoup de temps à organiser au mieux l'EAF en tenant compte d'un certain nombre de paramètres collectifs et parfois individuels et sont très à l'écoute des examinateurs.

L'articulation oral/écrit a paru particulièrement difficile cette année à un certain nombre de collègues : la quantité de travail demandée aux examinateurs comportant la préparation des questions, à laquelle se surajoutent la surveillance des épreuves d'examen et parfois des temps d'enseignement, a été à maintes reprises signalée. Les services ne peuvent guère intimer aux chefs d'établissement ce qui relève des prérogatives de ces derniers, concernant notamment la surveillance des examens dans leur établissement. L'inspection tient toutefois à souligner la charge de travail importante de préparation de l'oral qui incombe aux enseignants entre le temps de remise des descriptifs et la passation des épreuves orales.

Nous vous alertons sur une forme « d'inflation » des descriptifs, notamment en nombre de textes et documents complémentaires, pour un certain nombre d'entre vous. Cette « inflation » est préjudiciable aux candidats qui auront du mal à maîtriser, voire à relire plus de soixante textes et documents de ce type et elle s'effectue souvent au détriment d'une véritable connaissance des œuvres intégrales étudiées. Mais elle accroît aussi la charge de travail des examinateurs, ne serait-ce que dans la manière d'ajuster un questionnement aux extraits – même familiers – délimités par des collègues.

Les professeurs ont enfin souhaité attirer l'attention de l'Inspection et des services sur le temps limité de correction de l'écrit. Entre une date de l'épreuve écrite fixée nationalement et la date de publication des résultats impossible à modifier en raison des épreuves de rattrapage qui suivent, il est difficile de rendre compatibles les différentes logiques.

Epreuve orale

Les collègues apprécient toujours la diminution du nombre de candidats par jour : en général 14 et parfois 12, certaines journées. Ils sont sensibles à cet allègement notamment l'après-midi (6 candidats au lieu de 8). Ils apprécient aussi le partage intégral des descriptifs entre deux, voire trois examinateurs, ce qui a facilité leur travail lors de la réunion de concertation du 9 juin. Certains avaient déploré l'année précédente l'augmentation du nombre de candidats, la différence entre le nombre de copies (en moyenne 54) et le nombre d'interrogations orales : on constate une avancée en ce sens, beaucoup de coordinateurs nous indiquant un nombre de candidats par examinateur inférieur à 60 : mais des progrès sont encore à faire en ce domaine. Plusieurs d'entre vous ont souligné que quelques collègues de leur établissement n'avaient pas été convoqués pour l'oral. Or nous partageons avec la DEC nos listes d'enseignants et, si des collègues n'ont pas été convoqués, ils ont été sollicités la plupart du temps pour d'autres examens (oral de BTS hors académie ou écrit en littérature avec 110 copies), font partie du volet d'enseignants remplaçants ou ont été requis à d'autres moments dans l'année pour des tâches en relation avec les examens. Enfin, nous n'avons sollicité les stagiaires dont le nombre était fort important dans l'académie qu'au dernier moment.

C'est à la demande justifiée d'un certain nombre d'examineurs qu'il avait été décidé que, sauf exception, un examinateur n'interrogeait pas dans la ville où il enseignait, de façon à ne pas retomber sur ses propres descriptifs pris en charge par un collègue, ce qui se trouve être déontologiquement très gênant et empêche une harmonisation sereine. Cela évite aussi à certains enseignants d'être confrontés à des élèves qui ont été les leurs en classe de 2^{nde}. Cette mesure a été toutefois assouplie lors de la session 2016, mettant dans l'embarras certains collègues interrogeant des candidats, élèves de collègues faisant partie du même jury.

Nous avons constaté un progrès dans la distribution des descriptifs aux collègues, voire des bordereaux de notation, lors de la réunion de concertation du mois de juin. Nous poursuivons notre effort sur ce point auprès des chefs de centre pour que, à l'issue de cette réunion, vous disposiez d'une photocopie de tous les descriptifs et a minima des codes RNE afin de savoir quels sont les descriptifs à privilégier en premier. Les chefs de centre, que nous souhaitons aussi remercier pour leur disponibilité, ont été, en général, très soucieux du bien-être des examinateurs : salle mise à disposition pour l'harmonisation, accès à la photocopieuse, possibilité d'avoir accès à des boissons fraîches et de se sustenter, etc.

Dans l'ensemble les oraux se sont bien déroulés et les examinateurs soulignent, pour la plupart d'entre eux, que les candidats connaissent mieux le déroulement de l'épreuve et sont plus attentifs à la question posée, même s'ils n'y répondent parfois qu'en conclusion. Les examinateurs des séries technologiques notent encore que les candidats ont des difficultés à parler plus de 4 ou 5 minutes pour la première partie de l'épreuve, ce qui pose la question de la formation à ce type d'exercice. Nous ajoutons que les élèves de 3^{ème} seront désormais soumis à une épreuve orale en fin d'année durant entre 5 et 10 minutes, ce qui devrait faciliter leur performance orale lors de l'EAF. Enfin, pour la seconde partie de l'épreuve, toutes séries confondues, beaucoup de collègues font état de la difficulté des candidats à se souvenir des œuvres, textes et documents complémentaires lus selon une modalité « cursive ».

Enfin, tout élément particulier concernant un élève (maladie, changement de classe, etc.) doit être signalé et validé par le chef d'établissement dans le descriptif et non par le professeur de l'élève concerné.

Epreuve écrite

Les épreuves se sont bien déroulées dans l'ensemble, la difficulté des sujets nationaux ayant été différemment estimée en fonction des séries. L'étude des copies-tests est toujours appréciée au moment de la réunion de remise des copies, même si la notation proposée par la commission de barème a pu donner lieu à des discussions parfois très vives. L'évaluation des copies en suivant les grilles des échelles descriptives a été dans l'ensemble appréciée.

Vous trouverez, en annexe, un addendum aux recommandations très complètes de la session 2015 et ces mêmes recommandations toujours en vigueur pour l'année à venir. La lecture de quelques 200 descriptifs et les suggestions des collègues coordinateurs que nous remercions de nouveau très sincèrement nous ont permis d'ajuster au mieux ces préconisations.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.
C. Valmalette, L. Le Bras, pour l'inspection pédagogique de Lettres

ANNEXES

ADDENDUM AUX RECOMMANDATIONS DU BILAN 2015

ORAL

CORPUS

Objets d'étude

La poésie est signalée à diverses reprises comme le « parent pauvre », les mêmes œuvres étant la plupart du temps étudiées : Baudelaire, Rimbaud, Verlaine, Apollinaire, Ponge. Les candidats savent peu, dans l'ensemble évoquer l'intérêt de cet objet d'étude. Il serait intéressant de favoriser l'étude de poètes contemporains.

Dans le cadre du théâtre, l'approche de la représentation sous différentes formes est consubstantielle à l'objet d'étude. Quand elle est absente – rarement toutefois – de certains descriptifs, on peut interroger les candidats sur les possibilités d'une mise en scène de l'extrait étudié.

Nous vous encourageons à développer la part – trop restreinte – dévolue aux Langues et Cultures de l'Antiquité. L'histoire des arts est très régulièrement prise en compte

Enfin, les œuvres d'auteurs étudiés en seconde (Zola, Maupassant) ne sont pas « interdites » en 1^{ère} : elles seront davantage abordées à travers le personnage de roman.

DESCRIPTIFS

Problèmes de conformité

Plusieurs collègues nous ont signalé que certains descriptifs reçus lors de la réunion de remise des descriptifs ne correspondaient pas exactement à ceux présentés par les candidats lors de l'épreuve. Pour ne pas mettre en difficulté ces derniers, il convient de mieux apprécier ce qui peut raisonnablement être étudié entre la date de remise des descriptifs et la fin des cours.

Il est intéressant que, comme nous avons pu le voir cette année, des descriptifs soient partagés par des enseignants d'un même établissement ayant mis en place la même progression, mais nous souhaitons attirer votre attention sur le fait suivant : certains candidats prétendent que quelques textes de ce descriptif « commun » ont été étudiés par un autre enseignant et non par le leur. Pour éviter ce type de situation, il est préférable que chaque enseignant signe individuellement son descriptif, même si celui-ci est identique à celui d'autres collègues.

Certains candidats ont la possibilité de choisir quatre textes à présenter au sein d'un groupement de textes plus étoffé, ce qui semble gêner certains examinateurs : cette pratique ne pose pas de problème, à partir du moment où le choix retenu par le candidat est clairement affiché.

Elaboration des descriptifs

Nous constatons un progrès certain dans l'élaboration des descriptifs. Mais, comme tous les ans, certains d'entre eux apparaissent trop riches ou trop pauvres :

Ainsi un descriptif propose onze séquences et 47 textes : comme le disent les examinateurs concernés, « les élèves interrogés sont souvent perdus, ils ne peuvent maîtriser une telle masse de documents et de connaissances ». Il serait judicieux de sélectionner avec ses élèves, les textes complémentaires qui seront présentés lors de l'épreuve orale.

A l'opposé, un certain nombre de descriptifs ne propose aucune approche d'ensemble alors que celle-ci est expressément demandée dans les textes officiels. Des parents pourraient signaler ces descriptifs comme non conformes aux exigences de l'épreuve. Proposer une liste de textes complémentaires **comme seul objet de l'entretien**, cela est insuffisant, surtout quand la thématique qui les réunit ne figure même pas en regard du groupement ou de l'œuvre étudiés. Il n'y a toutefois pas de nombre précis de textes à préconiser pour l'élaboration du descriptif, comme le demandent certains.

Plusieurs extraits étudiés au sein d'une même œuvre ne constituent pas un groupement de textes, cela ayant déjà été signalé. **Ces extraits doivent s'inscrire dans le cadre de l'étude d'une œuvre intégrale.** Les candidats peuvent donc être interrogés sur l'ensemble de l'œuvre et non simplement sur les extraits ayant fait l'objet d'une lecture analytique. En poésie, on peut se contenter d'une section d'œuvre, compte tenu de la densité des textes poétiques.

Dans le cadre de l'étude de l'œuvre intégrale, certains examinateurs ont déploré le petit nombre d'extraits étudiés en lecture analytique. Nous rappelons que cette pratique n'est pas gênante dans la mesure où les candidats peuvent être interrogés sur n'importe quel extrait de l'œuvre. A contrario chaque groupement de textes devrait comporter au minima trois textes, ce que nous avons pu observer avec raison dans la plupart des descriptifs.

Maniement des descriptifs

Comme le signalent plusieurs coordinateurs, Il y a encore des candidats qui semblent découvrir le descriptif le jour de l'oral. Citons la parole de l'un d'entre eux :

« Majoritairement les candidats ne savent pas exploiter un descriptif : certains découvrent des textes ou thèmes abordés, d'autres réalisent le lien de certains documents entre eux au moment de l'entretien. Le descriptif doit être un objet de travail au fil de l'année : il est donc indispensable qu'il devienne un allié et non un objet non identifié le jour de l'oral »

Les candidats devraient pouvoir, comme le dit une collègue, circuler aussi bien dans leur descriptif que dans leurs textes. Cette pratique gagnerait à faire l'objet d'un apprentissage.

PASSATION DE L'ÉPREUVE

Utilisation des œuvres intégrales, du manuel

Pour les œuvres intégrales, il est nécessaire que les candidats soient munis de ces œuvres non annotées en double exemplaire, lors de la passation de l'épreuve orale : s'ils n'utilisent que des photocopies, comment les faire circuler autrement dans l'œuvre lors des questions d'entretien, comment leur faire comprendre, comme le dit une coordinatrice que « l'œuvre n'est pas une succession de lectures analytiques, mais constitue un ensemble cohérent, traduisant un univers possédant sa dynamique propre ? »

Les élèves ayant travaillé avec leur manuel doivent être interrogés sur ce même manuel. Il y a suffisamment de questions possibles pour que « les réponses » ne soient pas données in extenso dans le manuel aux candidats. Il ne convient pas, comme l'ont fait certains examinateurs, d'interroger les candidats à partir de photocopies, des textes du manuel, expurgées de tout appareil critique.

ENTRETIEN

L'entretien n'est pas une reprise de l'exposé et n'a pas vocation à éclairer le texte travaillé en exposé. Il convient de travailler spécifiquement durant l'année cette partie de l'épreuve, notamment en apprenant aux élèves à « tisser des liens entre les textes et les documents », entre les lectures analytiques et les textes complémentaires. Il ne s'agit pas d'une épreuve de culture générale faisant circuler le candidat dans toute la littérature à travers les siècles.

Une équipe d'examineurs a posé des principes d'interrogation tout à fait judicieux : centrer d'abord l'entretien sur les textes du groupement ou l'œuvre intégrale à partir desquels le candidat a été interrogé. Il est possible ensuite d'élargir le propos à l'objet d'étude concerné puis aux activités et lectures personnelles du candidat. **Il n'est pas attendu pour cette partie de l'épreuve de questionner le candidat sur l'ensemble des objets d'étude de son descriptif.**

Plusieurs réclamations nous sont parvenues en ce sens, mettant en cause un questionnement trop exhaustif ou trop global. Or, il importe que les candidats soient capables de développer une réflexion de lecteur à partir des textes qui leur ont été soumis et qui présentent une cohérence d'ensemble. Il ne s'agit pas d'estimer un parcours culturel annuel.

La question de la présence des textes et documents complémentaires a été encore abordée : leur absence matérielle nuit à la qualité de l'interrogation, d'autant plus que, comme le dit un coordinateur, « la relecture du début d'un document réactive souvent la mémoire du candidat ». Enfin, estime un autre collègue, il faut apprendre aux candidats « à parler des savoirs acquis plus que de ce qu'ils ont fait ».

PROBLÉMATIQUES

Certaines problématiques peuvent apparaître très vagues ou reprennent l'objet d'étude de façon très générale (exemples : « *le personnage de roman, vision de l'homme, vision du monde* » ? « *Qu'est-ce que l'humanisme* » ? « *Victor Hugo et la politique, comment exprimer ce qui caractérise l'être humain* ? »). Il serait fructueux de préciser davantage **les enjeux spécifiques** d'une œuvre ou d'un groupement.

Il serait préférable, par ailleurs, d'éviter de multiplier les « problématiques » pour une même séquence : cette pratique ne permet pas de percevoir la problématique directrice de la séquence et semble implicitement indiquer que tout se vaut.

Exemples : *L'île des esclaves* de Marivaux : *comment, à l'orée du siècle des Lumières, Marivaux propose-t-il un message philosophique audacieux ? Le théâtre et ses formes. Marivaudage et commedia dell'arte. Le dialogue de théâtre. La comédie philosophique. L'argumentation : convaincre et persuader. La mode et le thème de l'île. Ancrage dans l'histoire. Le chef d'œuvre inconnu* de Balzac : *quelle représentation des peintres et de la peinture ? Quelles relations entre le peintre et son modèle ? Quelles relations entre l'amour et l'art ? Comment le roman évoque-t-il l'Art et les problèmes liés à sa pratique ?*

Il s'agit plus d'approches d'ensemble au demeurant tout à fait intéressantes que d'une problématique, fil directeur de l'étude de l'œuvre.

Certaines formulations sont aussi parfois trop longues et inadaptées : *en quoi le personnage de Robinson constitue-t-il un mythe susceptible de permettre à un auteur dans le cadre d'une réécriture, d'exposer sa vision de l'homme et du monde ?* Une problématique occupant trois lignes ou plus, apparaît souvent complexe et elle est la plupart du temps mal comprise des candidats.

Problématiques proposées par les collègues en complément de la liste de la session 2015

Magnus, errance, fuite ou parcours ? (Sylvie Germain)
Dans quelle mesure l'art est-il source de partage ou de conflit ? (*Arts* de Reza)
Qui est le véritable monstre (*Les Animaux dénaturés* de Vercors)
Le Quatrième Mur, utopie ou ode à la fraternité ? (Chalandon) ?
Dom Juan, pièce morale ou immorale ?
Peut-on dire que le personnage de Don Juan est libre ?
Occasion d'explorer la mort ou de réfléchir sur la vie ? (*La Porte des enfers* de Gaudé)
Grandeur ou misère de la nature humaine ? (*La Mort du roi Tsongor* de Gaudé)
Quel est le personnage principal de ce roman ? (*Réparer les vivants* de Maylis de Kérangal)
Madame de Clèves est-elle héroïque ?
Sincérité des cœurs ou jeu libertin ? (*La Double inconstance* de Marivaux)
Découverte de l'autre ou réflexion sur soi ? (*Ce qu'il advient du sauvage blanc* de F. Garde)
Un recueil tourné vers le passé ou vers l'avenir ? (*Alcools* d'Apollinaire)
Tragédie individuelle ou collective (*Incendies* de Mouawad)
Qu'est-ce qui brûle dans *Incendies* ? (Mouawad)
Une (post) humanité en marge ? (*Les fables de l'Humpur* de Bordage)
Quel langage pour dire son tourment ? (Section « Spleen et Idéal » des *Fleurs du Mal*)
Cendrillon, un personnage prisonnier de sa famille ? (*Cendrillon* de Pommerat)
La nature chez Giono, amie ou ennemie ? (*Regain*)
Existe-t-il une poésie de la science ? (GT, extraits de Verharen, Vian, Guillevic, Prévert)
Le voyage poétique n'est-il qu'un cheminement à travers l'espace ? (*La Prose du Transsibérien*)
Le personnage de Thérèse, monstre ou bourreau ? (*Thérèse Desqueyroux* de Mauriac)
Nait-on femme ou le devient-on ? (GT sur la femme)
La femme est-elle un homme comme les autres ?
Meursault est-il coupable ? (*L'Étranger* de Camus)
Les passions, moteurs ou freins pour l'homme ? (GT)
Le savoir, un bienfait ou une menace ? (GT sur la science)
Le voyage, misère ou richesse de l'être humain (GT sur le voyage)
Eldorado, quête d'un ailleurs ou quête de soi ? (*Eldorado* de Gaudé)
Lucrece Borgia, monstre ou mère désespérée ? (*Lucrece Borgia*, de V. Hugo)
Le valet entre duplicité et franchise (GT sur le valet du XVIIème au XIXème siècle)
Le personnage de Langlois, justicier ou meurtrier ? (*Un Roi sans divertissement* de Giono)
Les fleurs en poésie, ornement factice ou richesse véritable ?
Une poésie de l'absence ou de la présence ? (*Paysages avec figures absentes* de Jaccottet)
Quel regard le poète porte sur les exclus : dénonciation ou fascination ? (*Le Spleen de Paris*)

ECRIT

Commissions L/S, ES sous la responsabilité de L. Le Bras et C. Valmalette
Commission des séries technologiques sous la responsabilité de S. Mounsi

Répartition des sujets

Série littéraire

En fonction des départements : commentaire : entre 33 et 43% ; dissertation : entre 12 et 18% ; écriture d'invention : entre 45 et 49 %

Compte tenu des difficultés présentées par le texte de Cocteau (contextualisation importante pour comprendre le rôle du personnage du sphinx) qui présentait de surcroît peu de procédés repérables, les candidats ont privilégié cette année l'écriture d'invention, dont le sujet a paru très accessible. Beaucoup ont déploré que la dissertation n'envisage l'objet d'étude « les réécritures » que sous l'aspect du mythe.

Pour l'écriture d'invention, d'excellentes copies ont côtoyé d'indigentes copies, sans véritablement de copies « moyennes ». Les correcteurs ont souligné, à plusieurs reprises, la vision pessimiste exprimée par le monument à l'égard de notre humanité. Enfin plusieurs candidats ont développé le discours d'un personnage à l'égard du monument.

Séries S/ES

En fonction des départements : commentaire : autour de 56% ; dissertation : entre 12% et 16% ; écriture d'invention : entre 26 et 32%. La distinction s'opère aussi entre les séries.

Ainsi en Mayenne, l'écriture d'invention a été choisie par 41% des candidats en ES contre 32% en S, la dissertation par 7% des candidats en ES contre 19% en S.

Si la gravité du thème a été à maintes reprises évoquée à regret, les sujets ont paru dans l'ensemble, relativement aisés à traiter. Le texte support du commentaire a pu donner lieu à une forme de paraphrase, celui-ci étant particulièrement clair et ne nécessitant pas, pour bien des candidats, une activité interprétative approfondie. Le sujet d'écriture d'invention a posé des problèmes d'évaluation, malgré le correctif préconisé. Ainsi un coordinateur, reflétant l'opinion de ses collègues, s'interroge : comment évaluer équitablement quand on est face à « une copie avec un écrivain fictif où le correcteur accepte des informations inventées sur l'auteur alors qu'il pénalise des renseignements erronés sur un écrivain réel » ? Enfin, la dissertation dont le sujet a été très apprécié, a été choisie par un nombre plus important de candidats qu'en 2015.

Séries technologiques

Tous départements confondus, le commentaire a été privilégié par les candidats (entre 62 et 64%, suivi par l'écriture d'invention (entre 32 et 35%). Le pourcentage de dissertations était insignifiant et moindre que l'année dernière, dans la mesure où il oscillait entre 1 et 3%. Certains paquets de copies ne comportaient aucune dissertation. Deux textes ont été trouvés particulièrement difficiles à comprendre, ceux de d'Alembert et de Michel Serres. Le texte de J. Verne n'a pas posé de problèmes de compréhension et la présence d'un document iconographique a été unanimement appréciée. Le lien avec l'objet d'étude aurait pu être davantage pris en compte dans le libellé des sujets, comme l'ont suggéré plusieurs examinateurs. Le commentaire a donné lieu aussi à des développements tenant de la paraphrase, les procédés stylistiques utilisés étant peu perceptibles. Pour le traitement du sujet d'invention, intéressant, certaines copies ont confondu « inventeur » et « invention », ont fait appel à des inventions existantes plus qu'imaginaires, n'ont pas décrit leur fonctionnement ou, en fonction des séries (STI), n'ont évoqué que leur fonctionnement, délaissant le genre de l'article élogieux. Enfin, un candidat « compatissant » indique un coordinateur, a choisi comme invention une machine à corriger automatiquement les copies. Sa note ne nous a pas été communiquée !

L'évaluation par les échelles descriptives

Même si les avis peuvent paraître parfois contrastés, ce nouveau mode d'évaluation semble satisfaire majoritairement les examinateurs. Nous précisons qu'il s'agit d'évaluer ce que le candidat sait faire et non ce qu'il ne sait pas faire.

Les collègues ont trouvé notamment que les appréciations étaient plus simples à rédiger à l'aune des paliers d'évaluation. Des conseils d'amélioration ont été suggérés, concernant une meilleure distinction entre les paliers 2 et 3 en fonction des sujets. Une meilleure adaptation des critères au sujet d'écriture d'invention est aussi demandée en fonction du sujet posé chaque année. Ces demandes seront prises en considération.

De nombreux collègues souhaitent utiliser ces grilles au cours de l'année avec leurs élèves.

La prise en compte de la correction de la langue constitue, entre autres, le différentiel au sein d'un même palier entre la note basse et haute du palier. Enfin certains éléments restrictifs ont été notifiés, suite à certains contentieux : certains parents se référaient à la grille d'évaluation antérieure (1/3 des points pour une expression correcte), alors que le sujet n'était pas absolument pas traité.

RECOMMANDATIONS SESSION 2015

LES PROGRAMMES

Les programmes n'imposent pas, pour chaque objet d'étude, de travailler une œuvre intégrale **ET** un groupement de textes **comportant, dans les deux cas, des lectures analytiques**. Il est clairement indiqué dans les programmes que **l'étude est obligatoire, pour l'année, de**

- **Deux œuvres et deux groupements de textes (au moins) pour les séries technologiques**
- **Trois œuvres et trois groupements de textes (au moins) pour les séries S et ES**
- **Cinq œuvres et cinq groupements de textes (au moins) pour la série littéraire**

Cela veut dire que pour un objet d'étude

- On peut étudier **une œuvre intégrale** et compléter cette œuvre par un ou deux groupements **ne comportant pas de lectures analytiques** et faisant l'objet d'une lecture cursive. Il est fructueux de signaler aux collègues, dans le descriptif, l'approche qui a été privilégiée pour l'observation du ou des groupement(s) de textes complémentaires.

- On peut aussi étudier **un groupement de textes** (avec, de préférence, la lecture analytique de quatre ou cinq textes) que l'on complètera par la lecture d'une œuvre, voire d'un autre groupement selon une modalité cursive, mais en signalant aussi, s'il y a lieu, l'approche qui en a été privilégiée.

On peut enfin développer **l'étude d'une œuvre et d'un groupement de textes** avec des lectures analytiques dans les deux cas.

Comme il y a quatre objets d'étude dans le cadre des séries technologiques, S et ES, seul un (séries technologiques) ou deux (séries S et ES) objet(s) d'étude sur les quatre invite(nt) à l'étude en lecture analytique **à la fois** d'une œuvre et d'un groupement. Pour la série L, **qui comporte six objets d'étude**, il est aussi possible de répartir les cinq œuvres et les cinq groupements de texte entre les six objets d'étude, ce qui ne contraint nullement à intégrer pour chaque objet d'étude l'étude en lecture analytique d'une œuvre intégrale et d'un groupement de textes.

Nous pouvons nuancer ce qui vient d'être dit, dans la mesure où certains collègues croisent très souvent le quatrième objet d'étude avec l'un des trois autres (théâtre/poésie/roman), ce qui réduit encore les contraintes.

Il en résulte donc une liberté pour chacun de construire sa progression et ses séquences, sachant que les quatre objets d'étude (les six pour la série L) doivent être couverts et que le programme définit le nombre d'œuvres et de groupements dont l'étude (il faut comprendre « comportant des lectures analytiques ») est obligatoire en fonction des séries.

Pour cette raison, le terme « séquence » a pris une latitude de sens observable dans les descriptifs. La notion de « séquence » est plus ou moins variable : certains collègues font figurer sous cette dénomination à la fois l'étude d'une œuvre intégrale et d'un groupement de textes réunis par le même objet d'étude ; d'autres, les plus nombreux, dénomment « séquence » l'étude d'une œuvre intégrale ou l'étude d'un groupement de textes, quel que soit l'objet (ou les objets) d'étude.

Nous vous demandons toutefois d'éviter les séquences avec des groupements de textes complémentaires et sans aucune lecture analytique.

L'ÉPREUVE ORALE

Elle est définie dans le Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011 (Épreuves orales, obligatoire et de contrôle, de français-littérature en série littéraire, de français en séries économique et sociale et scientifique du baccalauréat général et dans toutes les séries du baccalauréat technologique, à compter de la session 2012 des épreuves anticipées).

Le B.O. renvoyant à l'épreuve est précis sur les trois modalités d'interrogation :

- *interroger sur un texte ou un extrait de texte figurant dans l'un des groupements de textes ;*
- *interroger sur un extrait - ayant fait l'objet d'une explication en classe - tiré d'une des œuvres intégrales étudiées en lecture analytique ;*
- *interroger sur un extrait - n'ayant pas fait l'objet d'une explication en classe - tiré d'une des œuvres intégrales étudiées en lecture analytique.*

Les bilans font état de prestations nombreuses qui sont de belles réussites, dans le cadre de la dernière modalité d'interrogation.

La longueur des extraits fait aussi l'objet d'un commentaire : « *La longueur du texte ou de l'extrait à étudier ne peut être fixée dans l'absolu. Elle dépend en fait de la question posée et des éléments de réponse à rechercher dans le texte. On s'en tiendra donc à une limite inférieure (une demi-page, ou moins dans le cas d'une forme poétique brève, etc.) et à une limite supérieure (une page et demie, éventuellement deux pages pour un texte théâtral)* ». Les textes proposés peuvent donc être statutairement plus ou moins longs : la question est à adapter en fonction de la longueur de l'extrait et il n'est pas interdit de prélever en lecture analytique un extrait d'un extrait plus long.

Il serait préférable, dans un but d'harmonisation des *descriptifs des lectures et activités*, d'utiliser les mêmes dénominations, notamment quand celles-ci figurent dans les programmes ou la note sur les épreuves : ainsi en est-il pour les lectures *analytiques* et *cursives*, mais il vaut mieux parler **d'approches d'ensemble (expression retenue dans le B.O.)** que d'axes d'étude ou de parcours d'une l'œuvre.

Nous vous remercions aussi **d'éviter** la notion de « perspectives d'études » dominantes et complémentaires, présente dans les anciens programmes (*L'approche de l'histoire littéraire et culturelle, l'étude des genres et des registres, la réflexion sur la production et la singularité des textes*, remplacée en première par *L'étude de l'intertextualité et de la singularité des textes, L'étude de l'argumentation et des effets sur les destinataires*) et qui ne figure plus dans les programmes en vigueur et peut créer confusion.

Nous précisons de nouveau **qu'un candidat ne peut pas être interrogé en lecture analytique sur un extrait faisant partie des textes et documents complémentaires**. Nous vous demandons de bien séparer les lectures analytiques de l'ensemble des textes, documents et œuvres : une simple mention en gras des lectures analytiques, au sein d'un corpus de textes, risque d'entraîner des erreurs, comme on a pu le voir.

Remarques générales concernant les descriptifs

Les descriptifs comportent en général entre 4 et 5 séquences pour les séries technologiques, entre 5 et 7 séquences pour les séries S et ES, un peu plus pour la série littéraire.

Certains descriptifs sont trop volumineux et peu pratiques d'utilisation, d'autres trop ambitieux et sans rapport avec les savoirs réellement maîtrisés par les élèves. Comme le dit l'un des collègues, « il convient de mesurer l'ambition des descriptifs si l'on veut être véritablement ambitieux pour ses élèves ».

La présentation sous forme de tableau suscite l'adhésion de tous.

La première partie de l'épreuve : l'exposé

Il n'est pas utile de noter dans les descriptifs, comme le font encore certains, la question sous laquelle a été abordé l'extrait en cours quand il y en a eu une. Loin d'être une aide, cette précision bloque les examinateurs qui passent cette question sous silence par souci d'équité entre les candidats.

Les œuvres intégrales

- Mieux vaut éviter de donner des œuvres intégrales **traduites** dans le cadre de la lecture analytique d'une œuvre intégrale. En revanche les œuvres de littérature non francophone ont toute leur place dans le cadre des lectures complémentaires cursives (en extraits ou intégralement) et, enrichissant l'univers culturel des élèves, gagnent à être évoquées lors de la seconde partie de l'épreuve.

- Il est judicieux de rester dans des limites raisonnables concernant l'étude des œuvres poétiques : faire plutôt étudier en lecture analytique une section d'œuvre qu'une œuvre dans son intégralité, notamment quand celle-ci comporte un grand nombre de poèmes (ex. : *Les Fleurs du mal, Les Contemplations*).

Quand une œuvre intégrale constitue le support d'une séquence et donne lieu à des lectures analytiques, il va de soi que les autres extraits de l'œuvre ne peuvent être donnés en documents complémentaires sous forme de lectures cursives, comme on l'a vu quelquefois (ex. : *La Planète des Singes* en œuvre intégrale, avec les chapitres 1 de la première partie, 3 de la troisième partie en documents complémentaires). **L'étude d'une œuvre intégrale suppose la lecture cursive de l'œuvre dans son intégralité**. Le fait que l'on s'attache davantage à l'étude d'un chapitre sous un angle particulier s'inscrit alors dans la rubrique « approches d'ensemble » de l'œuvre.

Le nombre de lectures analytiques, dans la mesure où le candidat peut être interrogé sur n'importe quel extrait, ne pose pas de problème particulier : de deux à six, la plupart du temps, un tout petit nombre de collègues se posant même la question de mentionner, sur le descriptif, les extraits précisément étudiés.

Les groupements de textes

Nous vous encourageons à proposer des groupements comportant plus de deux ou trois textes en lecture analytique, afin que les candidats puissent établir un véritable travail de comparaison entre plusieurs extraits. Cela permet aussi de varier les supports d'interrogation lors de l'exposé, et il est regrettable que seule la diversité fort intéressante des documents complémentaires puisse briser la lassitude des examinateurs.

Par ailleurs, pour un groupement de textes, il paraît disproportionné de voir proposer deux textes en lecture analytique et 10 textes, voire plus, dans la rubrique « textes et documents complémentaires ».

Enfin, si la comparaison de deux textes en lecture analytique est tout à fait intéressante dans un objectif de formation des élèves, nous vous demandons de présenter, dans votre descriptif, chaque texte comme ayant fait l'objet d'une lecture analytique à part entière et surtout de bien signaler aux élèves qu'ils n'auront que l'un des deux textes à commenter dans le cadre de l'exposé.

La seconde partie de l'épreuve

Nous vous alertons de nouveau sur la nécessité de fournir aux examinateurs un nombre utile de renseignements sans que vos collègues soient submergés par tous les éléments donnés ou a contrario se sentent obligés d'interroger les candidats pour savoir ce qui a été réellement abordé durant l'année qui puisse nourrir l'entretien.

Sont considérées comme informations utiles des indications précises sur les :

Approches d'ensemble : celles-ci s'assimilent aux axes d'étude de l'œuvre ou du groupement et sont spécifiques : ex : Pour *Candide* de Voltaire : *le personnage éponyme, les relations entre les personnages, le sens de l'Eldorado, la dimension critique de l'œuvre, etc.* Il va de soi que la définition du conte philosophique fait partie intégrante du sujet et l'on peut se demander si cela a besoin d'être signalé.

Pour un groupement de textes sur *le rôle du poète*, on peut étudier *les différentes formes d'engagement, l'image que les poètes donnent d'eux-mêmes, le poète inspiré et le poète artisan, etc.* Des éléments comme la versification, les formes fixes, font partie intégrante des connaissances à maîtriser.

De la même façon, pour le théâtre, *la double énonciation, les didascalies, le monologue ou la tirade*, tous ces éléments font partie des connaissances obligées quand on étudie une œuvre théâtrale et n'ont pas besoin d'être signalées, sauf si on a affaire à l'étude particulière de l'un de ces éléments. Ex. : *le rôle des didascalies* chez Ionesco ou Beckett qui est particulièrement porteur de sens.

Textes et documents complémentaires

Il est conseillé de limiter leur nombre pour ceux qui en proposent une vingtaine et plus par objet d'étude ou par séquence. Il est intéressant de faire un choix avec les élèves des textes dont ils se souviennent le mieux, qu'ils ont préférés ou qui les ont marqués, de façon à ce que la possibilité de relire un certain nombre de textes ne le cède pas chez eux au découragement.

Pour les collègues examinateurs, nous vous remercions de signaler :

- l'angle d'approche du groupement complémentaire sous forme d'indication simple (ex : ces quatre textes ont été lus dans le but de faire découvrir le destin des héroïnes de roman ou la vision de la guerre dans le roman)
- le fait que ces textes ont été lus en classe avec l'enseignant ou laissés à la libre lecture des élèves à la maison. Ce n'est pas non plus le même approfondissement si l'on passe cinq minutes sur chaque texte en classe ou si l'on soumet les élèves à un travail d'une ou deux heures sur les quatre textes du groupement complémentaire. Ces éléments d'information paraissent aussi très nécessaires pour l'histoire des arts et les langues et cultures de l'Antiquité, dont la présence est attendue dans la progression.

Œuvres intégrales ayant fait l'objet d'une lecture cursive

Nous vous conseillons d'éviter l'expression « lectures souhaitées », l'expérience des collègues montrant que ce qui n'est que souhaité est rarement mis en œuvre.

On trouve, avec plus d'efficacité, la mention « œuvre dont la lecture est obligatoire parmi les trois suivantes » : là aussi une indication très simple, d'une ou deux lignes, permettrait de justifier le choix de l'œuvre et d'éclairer les examinateurs.

Activités collectives et personnelles

Y sont abordés à juste titre les sujets de dissertation, les sorties, les spectacles ou films vus, en dehors de l'objet d'étude sur le théâtre pour lequel la mise en scène est constitutive de l'objet d'étude lui-même (sorties au théâtre, captations vidéo, etc.).

On y trouve aussi les créations personnelles, souvent en relation avec une demande en direction de tous les élèves : anthologies, abécédaires, carnets de mise en scène, lettres, écrits d'invention, tous ces éléments qui gagneraient à être apportés le jour de l'épreuve orale,

comme support possible d'échange avec l'examinateur. Enfin, des travaux effectués en interdisciplinarité peuvent aussi faire l'objet de l'entretien. Certains collègues ont associé à chaque objet d'étude un parcours créatif (choix et/ou création de textes) ou ont mis en place un recueil personnel d'activités menées tout au long de l'année...

Il est toutefois inutile de mentionner dans vos descriptifs des éléments concernant la méthodologie des sujets d'examen, ce qui devrait aller de soi.

Pour terminer cette partie, vous êtes un certain nombre à vous interroger sur les ignorances littéraires (mouvements littéraires, date des œuvres, de vie et mort des auteurs, chronologie « littéraire » et « artistique ») et notionnelles des candidats (registres, éléments de narratologie, vocabulaire lié à l'argumentation, etc.). On ne saurait trop vous conseiller de vous concerter avec vos collègues – dès la classe de 2^{nde} – pour trouver des moments communs d'approche de ces éléments avec les élèves, et pour réfléchir ensemble aux meilleures méthodes d'appropriation de ces connaissances et notions.

Les élèves, en début d'année de première

Dès le début de l'année, les élèves doivent savoir comment se déroulera l'épreuve, et, entre autres, quelle préparation matérielle doit être la leur. Nous vous remercions de leur préciser, dès la rentrée, les éléments suivants qui leur seront rappelés dans le vade-mecum envoyé avant les épreuves. Chaque élève doit conserver un exemplaire sans aucune annotation de chacun des textes présentés en lecture analytique dans le cadre des groupements de textes. Il en est de même pour les œuvres intégrales, les manuels, qui doivent être présentés sans annotations le jour de l'épreuve. Tous les textes des groupements doivent être classés par séquence dans une pochette de transparents à constituer durant l'année.

Suite à une demande récurrente des collègues, et contrairement à ce qui avait pu être préconisé antérieurement, il vous faudra prévoir pour **la réunion de remise des descriptifs** non seulement la photocopie de tous les textes étudiés en lecture analytique (y compris les textes des œuvres et des manuels) afin de faciliter le travail en binômes d'examineurs qui n'arriveront pas avec tous leurs manuels, mais aussi la photocopie d'un certain nombre de textes et documents complémentaires.

Nous remercions enfin tous ceux qui ont envoyé leur bilan par courrier avec l'ensemble des descriptifs de leur centre, puisque nous n'avons pas pu le faire directement par courriel.

PROPOSITIONS DE DESCRIPTIF DES LECTURES ET ACTIVITES

Exemple 1 SEQUENCE : TITRE

OBJET(S) D'ETUDE :	PROBLEMATIQUE :
Première partie de l'épreuve Exposé	Seconde partie de l'épreuve Entretien
ŒUVRE INTEGRALE Lectures analytiques Cf. les trois modalités d'interrogation (l'élève peut être interrogé sur un extrait de l'œuvre non préparé en classe, conformément au B.O.) ET/OU GROUPEMENT DE TEXTES Le candidat ne peut être interrogé que sur les extraits ayant fait l'objet d'une lecture analytique (à minima quatre textes)	1. APPROCHES D'ENSEMBLE - (thématiques spécifiques à l'œuvre ou au groupement) - éléments en lien avec l'objet d'étude (notionnels ou d'histoire littéraire) 2. TEXTES ET DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES Y compris les LCA et/ou l'HDA Angle d'approche des textes et documents en classe : 3. Oeuvres ou extraits lus en LECTURE CURSIVE sans accompagnement en classe 4. ACTIVITES PROPOSEES A LA CLASSE : travaux divers : sujets de devoir, anthologies, dossiers, spectacles...

Exemple 2

SEQUENCE 4	TITRE : <i>La Peste</i> de Camus (œuvre intégrale)
Objets d'étude	Le roman et ses personnages du XVIIème siècle à nos jours La question de l'homme dans les genres de l'argumentation du XVIème siècle à nos jours
Problématique	Roman de la révolte ou de l'acceptation ?
Lectures analytiques Pour une œuvre intégrale, on peut faire le choix d'extraits courts (une vingtaine ou trentaine de lignes), d'extraits plus longs (jusqu'à deux pages) dans lesquels un examinateur peut prélever un extrait.	Leur nombre a peu d'importance, dans la mesure où le candidat peut être interrogé sur n'importe quel extrait de l'œuvre.
Approches d'ensemble sur l'œuvre ou le groupement Eventuellement (ce n'est pas obligatoire) approches d'ensemble sur l'objet d'étude, donc un peu plus généralistes : - histoire littéraire - approche des notions	Exemples : Le personnage de Tarrou Le docteur Rieux et ses rapports avec les autres personnages La Peste, une allégorie ? Le mal pour quel(s) bien(s) dans l'œuvre ? L'évolution du roman L'évolution de la notion de personnage Narrateur et personnages dans l'œuvre
Textes et documents complémentaires Sous forme de textes complémentaires reliés à l'œuvre, l'auteur Approche : un écrivain philosophe ? ET/OU textes et documents en écho thématique Approche : l'épidémie comme révélatrice des rapports humains ET/OU HDA Approche : quelle représentation du fléau en fonction du contexte historique et pictural ? ET/OU LCA Approche : le sens donné au fléau ET/OU sous forme de textes complémentaires (autre type de groupements en lien avec l'objet d'étude) En choisir de préférence un seul, mais il n'y a rien d'obligatoire Lectures cursives (préciser en autonomie ou accompagnées) Activités collectives (faire un choix, ne pas tout indiquer) Créations personnelles	Exemples : - extrait du <i>Mythe de Sisyphe</i> - extrait du discours de Camus (réception du Nobel) - extrait de <i>Caligula</i> - « Les animaux malades de la Peste » La Fontaine - extraits du <i>Hussard sur le toit</i> de J. Giono - extrait des <i>Anormaux</i> de M. Foucault <i>Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa</i> de Gros <i>Les Philistins frappés de la Peste</i> de N. Poussin <i>La Peste à Rome</i> de J.E. Delaunay Extrait de <i>L'Illiade</i> (Chant 1) d'Homère Extrait de <i>Œdipe-Roi</i> de Sophocle Exemple de groupements : Le héros de roman qui est un anti-héros Les destinées d'héroïne La « dissolution » du héros à travers les siècles La mort des héros Un héros doit-il être extraordinaire pour être un héros de roman ? En lien avec l'auteur (<i>L'Etranger</i> ou <i>Caligula</i>), le thème (<i>Le Hussard sur le toit</i>) Ou au contraire d'autres romans Sujets de devoirs, sorties, projets interdisciplinaires ; etc. Anthologies, abécédaires, maquettes, dossiers, monographies...

Les exemples ne sont pas cumulatifs et leur nombre peut varier en fonction des séries : deux groupements complémentaires de trois ou quatre textes et documents auxquels peuvent s'ajouter un groupement LCA et/ou HDA, éventuellement une œuvre en lecture cursive, suffisent pour une séquence si l'on souhaite que les élèves maîtrisent l'ensemble des documents.

Si nous nous fondons sur six séquences annuelles couvrant les quatre objets d'étude en série S et ES, il va de soi que l'assimilation d'une dizaine de textes et documents complémentaires par séquence associée à la lecture cursive d'une œuvre par objet d'étude en plus des trois œuvres intégrales étudiées en lecture analytique, tout cela constitue un travail important dont l'appropriation demande réflexion.

L'inflation observée en matière de textes à peine parcourus s'exerce de surcroît au détriment de la connaissance suffisante des œuvres étudiées en lecture analytique dont la manipulation fréquente est nécessaire pour que les élèves soient capables d'y repérer des passages appréciés ou reliés à des problématiques ou thématiques étudiées. On mettra en garde les élèves qui parlent « autour de... » et non pas « de... », livre posé sur la table et en général fort peu ouvert.

Les activités collectives peuvent être nombreuses et variées.

Nous vous proposons enfin une liste de problématiques trouvées au cours de la lecture des descriptifs, lesquelles peuvent intéresser l'ensemble des collègues.

Des objectifs politiques peuvent-ils légitimer un crime ? (*Les Justes* de Camus)
L'ailleurs peut-il dénoncer l'ici ? (*L'île des esclaves* de Marivaux)
La littérature peut-elle sauver l'humain ? (*Aucun de nous ne reviendra* de C. Delbo)
Un roman de la « déveine » ? (*Un barrage contre le Pacifique* de Duras)
Roman de l'espoir ou de la désillusion ? (*Un Barrage contre le Pacifique*)
Comédie ou tragédie ? (*On ne badine pas avec l'Amour* de Musset)
Regard d'un étranger de Perse ou étrange regard d'un français ? (*Lettres persanes* de Montesquieu)
La femme, chez Baudelaire, figure du spleen ou de l'idéal ?
Le savoir est-il une avancée ou un révélateur des excès humains ? (GT sur le progrès et ses risques)
Les Justes le sont-ils vraiment ? (*Les Justes*)
La fin justifie-t-elle les moyens ? (*Les Justes*)
La mise en scène de la rhinocéros : faut-il en rire ou en pleurer ? (Ionesco)
Rhinocéros, pièce comique ou tragique ?
Thérèse est-elle coupable ou victime ? (*Thérèse Desqueyroux* de Mauriac)
Un simple roman d'amitié ? (*La Vie devant soi* d'Azar)
Cahier poétique ou cahier politique ? (*Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire)
Luo, un nouveau Pygmalion ? (*Balzac et la petite tailleuse chinoise* de Dai Sijee)
Dans quelle mesure la voix pamphlétaire l'emporte-t-elle sur la voix poétique ? (*Les Châtiments* de Hugo)
Le déguisement permet-il un véritable travestissement ? (*Le jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux)
Le poème en prose est-il la forme adaptée à la peinture de la vie moderne des grandes capitales ?
Un lecteur peut-il se scandaliser devant Gargantua ? (Rabelais, Vers un espace culturel européen)
Caligula est-il un monstre incompréhensible ? (*Caligula* de Camus)
La Fontaine fait-il vraiment la morale aux hommes ou s'amuse-t-il de leurs défauts ?
Jean Valjean, un misérable ?
Rêves d'ailleurs, ailleurs de rêves (GT poésie)
Être saturnien : fatalité tragique ou signe d'élection poétique ? (*Poèmes saturniens*)
Poésie du quotidien ou création d'une cosmogonie ? (*Le Parti pris des choses* de Ponge)
La raison du plus fort est-elle la meilleure ? (La Fontaine)
Pièce (tragédie) familiale ou pièce (tragédie) politique ? (*Incendies* de Mouawad)
Poésie personnelle, poésie universelle ? (Char)
Roman de l'acceptation ou du refus ? Ou encore roman ou tragédie ? (*Le Rapport de Brodeck* de Claudel)
Le mal dans la poésie de Baudelaire est-il objet d'attirance ou de répulsion ? (*Les Fleurs du Mal*)
Le personnage chez Mauriac est-il un monstre ?
Les *Fêtes galantes*, œuvre de l'illusion ou de la désillusion ?
Le personnage de roman est-il forcément un héros ?
Poèmes de la lueur ou de la fumée ? (*Petits Poèmes en prose*, Baudelaire)